

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20007182700063	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus CA GRANDANGOULEME
--	--

POSTE COMPTABLE DE : ANGOULEME

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. (1)

Budget primitif

BUDGET : BA TRANSPORTS (2)

ANNEE 2022

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	25
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	26
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	30
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	31
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	32
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	34
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	35
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	36
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	37
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	38
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	39
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	40
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	43
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	44
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
VUE D'ENSEMBLE			A1
EXPLOITATION			
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	34 582 000,00	27 621 759,09
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 6 960 240,91
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		34 582 000,00	34 582 000,00
INVESTISSEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	15 934 724,29	18 033 596,81
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	1 829 564,99	76 403,19
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 345 710,72	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		18 110 000,00	18 110 000,00
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		52 692 000,00	52 692 000,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	21 592 375,00	0,00	22 510 700,00	22 510 700,00	22 510 700,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	491 860,00	0,00	505 784,00	505 784,00	505 784,00
014	Atténuations de produits	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
65	Autres charges de gestion courante	1 438 594,00	0,00	697 601,00	697 601,00	697 601,00
Total des dépenses de gestion des services		23 532 829,00	0,00	23 724 085,00	23 724 085,00	23 724 085,00
66	Charges financières	415 000,00	0,00	390 000,00	390 000,00	390 000,00
67	Charges exceptionnelles	875 171,00	0,00	129 215,00	129 215,00	129 215,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		24 823 000,00	0,00	24 243 300,00	24 243 300,00	24 243 300,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	7 180 000,00		5 538 700,00	5 538 700,00	5 538 700,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	2 477 000,00		4 800 000,00	4 800 000,00	4 800 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		9 657 000,00		10 338 700,00	10 338 700,00	10 338 700,00
TOTAL		34 480 000,00	0,00	34 582 000,00	34 582 000,00	34 582 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	34 582 000,00
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 600 100,00	0,00	3 600 000,00	3 600 000,00	3 600 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	20 000 000,00	0,00	20 000 000,00	20 000 000,00	20 000 000,00
74	Subventions d'exploitation	3 680 614,00	0,00	3 670 931,00	3 670 931,00	3 670 931,00
75	Autres produits de gestion courante	13 117,92	0,00	169 829,00	169 829,00	169 829,00
Total des recettes de gestion des services		27 293 831,92	0,00	27 440 760,00	27 440 760,00	27 440 760,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	286,00	0,00	999,09	999,09	999,09
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		27 294 117,92	0,00	27 441 759,09	27 441 759,09	27 441 759,09
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 780 000,00		180 000,00	180 000,00	180 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		1 780 000,00		180 000,00	180 000,00	180 000,00
TOTAL		29 074 117,92	0,00	27 621 759,09	27 621 759,09	27 621 759,09

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	6 960 240,91
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	34 582 000,00
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	10 158 700,00
---	----------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	32 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
21	Immobilisations corporelles	2 027 650,00	1 817 820,00	706 350,00	706 350,00	2 524 170,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	9 193 926,00	11 744,99	9 073 374,29	9 073 374,29	9 085 119,28
	Total des opérations d'équipement	4 750 000,00	0,00	4 885 000,00	4 885 000,00	4 885 000,00
Total des dépenses d'équipement		16 003 576,00	1 829 564,99	14 694 724,29	14 694 724,29	16 524 289,28
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	820 000,00	0,00	860 000,00	860 000,00	860 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		820 000,00	0,00	860 000,00	860 000,00	860 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		16 823 576,00	1 829 564,99	15 554 724,29	15 554 724,29	17 384 289,28
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 780 000,00		180 000,00	180 000,00	180 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	200 000,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		1 980 000,00		380 000,00	380 000,00	380 000,00
TOTAL		18 803 576,00	1 829 564,99	15 934 724,29	15 934 724,29	17 764 289,28

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	345 710,72
---	------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	18 110 000,00
--	---------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	4 633 404,00	76 403,19	417 033,97	417 033,97	493 437,16
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	652,63	0,00	3 990,32	3 990,32	3 990,32
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	4 975 000,00	4 975 000,00	4 975 000,00
Total des recettes d'équipement		4 634 056,63	76 403,19	5 396 024,29	5 396 024,29	5 472 427,48
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	2 098 872,52	2 098 872,52	2 098 872,52
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	2 098 872,52	2 098 872,52	2 098 872,52
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		4 634 056,63	76 403,19	7 494 896,81	7 494 896,81	7 571 300,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	7 180 000,00		5 538 700,00	5 538 700,00	5 538 700,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	2 477 000,00		4 800 000,00	4 800 000,00	4 800 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	200 000,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		9 857 000,00		10 538 700,00	10 538 700,00	10 538 700,00
TOTAL		14 491 056,63	76 403,19	18 033 596,81	18 033 596,81	18 110 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	18 110 000,00
--	---------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

10 158 700,00

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	22 510 700,00		22 510 700,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	505 784,00		505 784,00
014	Atténuations de produits	10 000,00		10 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	697 601,00		697 601,00
66	Charges financières	390 000,00	0,00	390 000,00
67	Charges exceptionnelles	129 215,00	0,00	129 215,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	4 800 000,00	4 800 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		5 538 700,00	5 538 700,00
Dépenses d'exploitation – Total		24 243 300,00	10 338 700,00	34 582 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	34 582 000,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	180 000,00	180 000,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	860 000,00	0,00	860 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	4 885 000,00		4 885 000,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	30 000,00	0,00	30 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	2 524 170,00	0,00	2 524 170,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	9 085 119,28	200 000,00	9 285 119,28
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		17 384 289,28	380 000,00	17 764 289,28

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	345 710,72
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	18 110 000,00
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 600 000,00		3 600 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	20 000 000,00		20 000 000,00
74	Subventions d'exploitation	3 670 931,00		3 670 931,00
75	Autres produits de gestion courante	169 829,00		169 829,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	999,09	180 000,00	180 999,09
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		27 441 759,09	180 000,00	27 621 759,09

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	6 960 240,91
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	34 582 000,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	493 437,16	0,00	493 437,16
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	3 990,32	0,00	3 990,32
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	4 975 000,00	200 000,00	5 175 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		4 800 000,00	4 800 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		5 538 700,00	5 538 700,00
Recettes d'investissement – Total		5 472 427,48	10 538 700,00	16 011 127,48

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	2 098 872,52
------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	18 110 000,00
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	21 592 375,00	22 510 700,00	22 510 700,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie	37 000,00	42 500,00	42 500,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	3 200,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	0,00	1 000,00	1 000,00
6068	Autres matières et fournitures	4 823,00	7 500,00	7 500,00
611	Sous-traitance générale	20 746 500,00	21 586 000,00	21 586 000,00
6135	Locations mobilières	17 750,00	0,00	0,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	12 000,00	8 000,00	8 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	2 000,00	4 500,00	4 500,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	156 932,00	35 500,00	35 500,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	0,00	205 000,00	205 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	12 000,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	4 520,00	13 400,00	13 400,00
6161	Multirisques	4 000,00	4 200,00	4 200,00
617	Etudes et recherches	65 000,00	125 000,00	125 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	20 000,00	35 000,00	35 000,00
6228	Divers	500,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	10 000,00	3 200,00	3 200,00
6236	Catalogues et imprimés	2 000,00	8 000,00	8 000,00
6238	Divers	1 000,00	2 000,00	2 000,00
6256	Missions	800,00	800,00	800,00
6262	Frais de télécommunications	1 100,00	1 100,00	1 100,00
627	Services bancaires et assimilés	8 350,00	5 000,00	5 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	15 400,00	16 000,00	16 000,00
6287	Remboursements de frais	456 000,00	399 000,00	399 000,00
6288	Autres	9 000,00	8 000,00	8 000,00
63512	Taxes foncières	2 500,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	491 860,00	505 784,00	505 784,00
6331	Versement de mobilité	5 008,00	5 004,00	5 004,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 473,00	1 472,00	1 472,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	2 652,00	2 797,00	2 797,00
6411	Salaires, appointements, commissions	338 825,00	352 591,00	352 591,00
64148	Autres indemnités et avantages divers	1 667,00	1 334,00	1 334,00
6415	Supplément familial	6 304,00	5 043,00	5 043,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	65 586,00	62 433,00	62 433,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	58 115,00	63 485,00	63 485,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	5 183,00	4 380,00	4 380,00
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	666,00	745,00	745,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	800,00	800,00	800,00
648	Autres charges de personnel	5 581,00	5 700,00	5 700,00
014	Atténuations de produits (7)	10 000,00	10 000,00	10 000,00
739	Restitut° taxe Versement mobilité	10 000,00	10 000,00	10 000,00
65	Autres charges de gestion courante	1 438 594,00	697 601,00	697 601,00
6512	Droits d'utilisat° informatique nuage	1 800,00	2 300,00	2 300,00
65732	Subv. exploitat° Régions	317 100,00	0,00	0,00
65734	Subv. exploitat° Communes	275 525,00	275 525,00	275 525,00
65735	Subv. exploitat° groupements	463 464,00	324 974,00	324 974,00
65737	Subv. exploitat° autres EPL	40 000,00	89 000,00	89 000,00
6574	Subv. exploitat° personne droit privé	340 703,00	5 800,00	5 800,00
658	Charges diverses de gestion courante	2,00	2,00	2,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		23 532 829,00	23 724 085,00	23 724 085,00
66	Charges financières (b) (8)	415 000,00	390 000,00	390 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	410 000,00	390 000,00	390 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00	0,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	5 000,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	875 171,00	129 215,00	129 215,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	12 864,00	31 455,00	31 455,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	1 000,00	1 000,00	1 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	10 000,00	10 760,00	10 760,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	750 000,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	101 307,00	86 000,00	86 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		24 823 000,00	24 243 300,00	24 243 300,00
023	Virement à la section d'investissement	7 180 000,00	5 538 700,00	5 538 700,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	2 477 000,00	4 800 000,00	4 800 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	2 477 000,00	4 800 000,00	4 800 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		9 657 000,00	10 338 700,00	10 338 700,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		9 657 000,00	10 338 700,00	10 338 700,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		34 480 000,00	34 582 000,00	34 582 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	34 582 000,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	67 602,14
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	-70 401,77
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 600 100,00	3 600 000,00	3 600 000,00
7061	Transport de voyageur	3 600 100,00	3 600 000,00	3 600 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	20 000 000,00	20 000 000,00	20 000 000,00
734	Versement de mobilité	20 000 000,00	20 000 000,00	20 000 000,00
74	Subventions d'exploitation	3 680 614,00	3 670 931,00	3 670 931,00
7471	Subv. exploitat° État	2 256 614,00	2 238 454,00	2 238 454,00
7472	Subv. exploitat° Régions	1 424 000,00	1 432 477,00	1 432 477,00
75	Autres produits de gestion courante	13 117,92	169 829,00	169 829,00
753	Comp./relèv.seuil assuj.vers.transport	0,00	147 829,00	147 829,00
757	Redevances des fermiers, concession..	10 000,00	10 000,00	10 000,00
7588	Autres	3 117,92	12 000,00	12 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		27 293 831,92	27 440 760,00	27 440 760,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	286,00	999,09	999,09
7718	Autres produits except. opérat° gestion	286,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	265,01	265,01
778	Autres produits exceptionnels	0,00	734,08	734,08
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		27 294 117,92	27 441 759,09	27 441 759,09
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	1 780 000,00	180 000,00	180 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	1 780 000,00	180 000,00	180 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 780 000,00	180 000,00	180 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		29 074 117,92	27 621 759,09	27 621 759,09

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
----------------------------	------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	6 960 240,91
---	--------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	34 582 000,00
--	---------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	32 000,00	30 000,00	30 000,00
2031	Frais d'études	30 000,00	30 000,00	30 000,00
2033	Frais d'insertion	2 000,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	2 027 650,00	706 350,00	706 350,00
2111	Terrains nus	0,00	6 000,00	6 000,00
2118	Autres terrains	0,00	7 000,00	7 000,00
2138	Autres constructions	35 000,00	450 000,00	450 000,00
2145	Construct° sol autrui - Installat° gén.	30 000,00	0,00	0,00
2156	Matériel spécifique d'exploitation	200 000,00	240 350,00	240 350,00
2182	Matériel de transport	1 760 000,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	2 650,00	3 000,00	3 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	9 193 926,00	9 073 374,29	9 073 374,29
2312	Terrains	45 000,00	60 000,00	60 000,00
2313	Constructions	351 000,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	103 000,00	103 000,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	0,00	3 935 374,29	3 935 374,29
238	Avances commandes immo. incorp.	8 797 926,00	4 975 000,00	4 975 000,00
1501	Opération d'équipement n° 1501 (5)	2 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
1506	Opération d'équipement n° 1506 (5)	0,00	1 775 000,00	1 775 000,00
15201701	Opération d'équipement n° 15201701 (5)	1 500 000,00	0,00	0,00
15201801	Opération d'équipement n° 15201801 (5)	700 000,00	800 000,00	800 000,00
15201901	Opération d'équipement n° 15201901 (5)	550 000,00	300 000,00	300 000,00
1522008	Opération d'équipement n° 1522008 (5)	0,00	10 000,00	10 000,00
Total des dépenses d'équipement		16 003 576,00	14 694 724,29	14 694 724,29
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	820 000,00	860 000,00	860 000,00
1641	Emprunts en euros	820 000,00	860 000,00	860 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		820 000,00	860 000,00	860 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		16 823 576,00	15 554 724,29	15 554 724,29
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	1 780 000,00	180 000,00	180 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	1 780 000,00	180 000,00	180 000,00
1068	Autres réserves	1 600 000,00	0,00	0,00
13911	Sub. équipt cpte résult. Etat	110 000,00	100 000,00	100 000,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	20 000,00	20 000,00	20 000,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	30 000,00	30 000,00	30 000,00
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut	20 000,00	30 000,00	30 000,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	200 000,00	200 000,00	200 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	100 000,00	200 000,00	200 000,00
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	100 000,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		1 980 000,00	380 000,00	380 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		18 803 576,00	15 934 724,29	15 934 724,29

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	1 829 564,99
-----------------------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	345 710,72
---	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	18 110 000,00
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
- (8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	4 633 404,00	417 033,97	417 033,97
1311	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	4 216 371,00	0,00	0,00
1317	Subv. équipt Budget communautaire, FS	417 033,00	417 033,97	417 033,97
1318	Autres subventions d'équipement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	652,63	3 990,32	3 990,32
1641	Emprunts en euros	652,63	3 990,32	3 990,32
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	4 975 000,00	4 975 000,00
2312	Terrains	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	4 975 000,00	4 975 000,00
Total des recettes d'équipement		4 634 056,63	5 396 024,29	5 396 024,29
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	2 098 872,52	2 098 872,52
1068	Autres réserves	0,00	2 098 872,52	2 098 872,52
165	Dépôts et cautionnements recus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	2 098 872,52	2 098 872,52
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		4 634 056,63	7 494 896,81	7 494 896,81
021	Virement de la section d'exploitation	7 180 000,00	5 538 700,00	5 538 700,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	2 477 000,00	4 800 000,00	4 800 000,00
28031	Frais d'études	0,00	4 000,00	4 000,00
28033	Frais d'insertion	500,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	15 000,00	15 000,00
28128	Aménagement Autres terrains	70 000,00	70 000,00	70 000,00
28138	Autres constructions	120 000,00	140 000,00	140 000,00
28145	Aménagements construction sol d'autrui	3 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
28151	Installations complexes spécialisées	500,00	3 000,00	3 000,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	0,00	9 000,00	9 000,00
28182	Matériel de transport	2 200 000,00	2 550 000,00	2 550 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	3 000,00	4 000,00	4 000,00
28188	Autres	80 000,00	5 000,00	5 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		9 657 000,00	10 338 700,00	10 338 700,00
041	Opérations patrimoniales (8)	200 000,00	200 000,00	200 000,00
2138	Autres constructions	100 000,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	100 000,00	200 000,00	200 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		9 857 000,00	10 538 700,00	10 538 700,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		14 491 056,63	18 033 596,81	18 033 596,81

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	76 403,19
----------------------------------	------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	18 110 000,00
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1501 (1)
LIBELLE : SOP/ BHNS PHASE 1

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	66 356 502,81	a 0,00	2 000 000,00	b 2 000 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	3 082,16	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	3 082,16	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	12 106 543,97	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	87 035,94	0,00	0,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	398 930,27	0,00	0,00	0,00	0,00
2118	Autres terrains	318,67	0,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	139 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	11 314 550,29	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	166 708,80	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	54 246 876,68	0,00	2 000 000,00	2 000 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	43 339 876,68	0,00	2 000 000,00	2 000 000,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	10 907 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1311	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00
1317	Subv. équipt Budget communautaire, FS	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-2 000 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1506 (1)
LIBELLE : SÖP/ BHNS PHASE 2

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	1 775 000,00	b 1 775 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	1 775 000,00	1 775 000,00	0,00
2312	Terrains	0,00	0,00	1 775 000,00	1 775 000,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-1 775 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 15201701 (1)
LIBELLE : SOP/ BHNS OPERATIONS INDUITES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	669 981,28	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	17 677,50	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	15 517,50	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	2 160,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	184,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	184,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	652 119,78	0,00	0,00	0,00	0,00
2312	Terrains	165 914,19	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	4 492,11	0,00	0,00	0,00	0,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	75 410,95	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	406 302,53	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00
2312 Terrains	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 15201801 (1)
LIBELLE : SOP/ SCHEMA D'ACCESSIBILITE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		169 702,41	a 0,00	800 000,00	b 800 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	4 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	4 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	165 002,41	0,00	800 000,00	800 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	165 002,41	0,00	800 000,00	800 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-800 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 15201901 (1)
LIBELLE : SOP/ MODERNISATION RESEAU TRANSPORTS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	716 551,33	a 0,00	300 000,00	b 300 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	720,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	720,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	241 348,10	0,00	300 000,00	300 000,00	0,00
2138	Autres constructions	241 348,10	0,00	300 000,00	300 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	474 483,23	0,00	0,00	0,00	0,00
2312	Terrains	4 470,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	470 013,23	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-300 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1522008 (1)
LIBELLE : SOP/ ACHAT DE VELOS SERVICE LOCATION MOBIUS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	10 000,00	b 10 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)		Recettes de l'exercice	
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)		-10 000,00
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					28 500 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					28 500 000,00									
582 SGen Transport	Société Générale		28/09/2018	03/01/2019	4 000 000,00	F	Taux fixe à 1,33%	1,330	1,330	EUR	T	C	O	A-1
583 BPost. Transport	La banque postale	20/06/2018	27/07/2018	01/02/2019	8 000 000,00	F	Taux fixe à 1,76%	1,760	1,760	EUR	S	C	O	A-1
585 Arkea BTC 8.5M€ GA2	Crédit Mutuel Arkea	11/09/2018	30/06/2019	30/09/2019	8 500 000,00	F	Taux fixe à 1,89%	1,890	1,890	EUR	T	C	O	A-1
589 CDC BTC 4M€ GA2	Caisse des Dépôts et Consignations	12/11/2018	01/01/2023	01/04/2023	4 000 000,00	V	Livret A + 0,75%	1,500	1,500	EUR	T	C	O	A-1
590 CDC BTC 4M€ GA2	Caisse des Dépôts et Consignations	17/06/2019	15/10/2019	30/06/2023	4 000 000,00	V	Livret A + 0,60%	1,350	1,350	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					1 600 000,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									

CA GRANDANGOULEME - BA TRANSPORTS - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					1 600 000,00									
598 Avance Etat budget transport	Etat Français	14/01/2021	01/08/2020	01/08/2023	1 600 000,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
Total général					30 100 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		22 191 666,68					816 666,66	355 850,69	0,00	67 602,14
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		22 191 666,68					816 666,66	355 850,69	0,00	67 602,14
582 SGen Transport	N	0,00	A-1	3 199 999,96	11,76	F	Taux fixe à 1,33%	1,330	266 666,68	41 230,00	0,00	9 428,22
583 BPost. Transport	N	0,00	A-1	7 200 000,02	26,60	F	Taux fixe à 1,76%	1,760	266 666,66	125 546,67	0,00	50 505,48
585 Arkea BTC 8.5M€ GA2	N	0,00	A-1	7 791 666,70	27,51	F	Taux fixe à 1,89%	1,890	283 333,32	145 254,38	0,00	0,00
589 CDC BTC 4M€ GA2	N	0,00	A-1	0,00	41,03	V	Livret A + 0,75%	1,250	0,00	0,00	0,00	0,00
590 CDC BTC 4M€ GA2	N	0,00	A-1	4 000 000,00	26,52	V	Livret A + 0,60%	1,100	0,00	43 819,64	0,00	7 668,44
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		1 600 000,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		1 600 000,00					0,00	0,00	0,00	0,00
598 Avance Etat budget transport	N	0,00	A-1	1 600 000,00	7,59	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00

CA GRANDANGOULEME - BA TRANSPORTS - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
Total général		0,00		23 791 666,68					816 666,66	355 850,69	0,00	67 602,14

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 3 ou multiplificateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	6	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	23 791 666,68	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500.00 €	2017-12-14

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Bien meuble dont la valeur d'acquisition unitaire est inférieure à 500	1	14/12/2017
L	Obligatoire-2031-Frais d'études (non suivis de réalisation)	5	14/12/2017
L	Obligatoire-2032-Frais de recherche et de développement	5	14/12/2017
L	Obligatoire-2033-Frais d'insertion (non suivis de réalisation)	5	14/12/2017
L	Obligatoire-2051-Concessions et droits similaires	2	14/12/2017
L	Obligatoire-2088-Autres immobilisations incorporelles	5	14/12/2017
L	Facultatif-2128-21728-Autres agencements et aménagements de terrains	40	14/12/2017
L	Facultatif-2135-2138-2145-2148-21735-21738-21745-21748 Agencés & aménagements de bât, instal électric & tél	20	14/12/2017
L	Facultatif-2135-2138-2145-2148-21735-21738-21745-21748 Souterrains de métro, bandes de roulement	60	14/12/2017
L	Facultatif-2151 Installations complexes spécialisées (réseaux BHNS)	60	14/12/2017
L	Facultatif-2135-2138-2145-2148-21735-21738-21745-21748 Gares ferroviaires, routières	35	14/12/2017
L	Facultatif-2135-2138-2145-2148-21735-21738-21745-21748 Equipements urbains, équipements arrêts de bus	15	14/12/2017
L	Facultatif-2135-2138-2145-2148-21735-21738-21745-21748 Bâtiments durables	40	14/12/2017
L	Facultatif-2138 Autres constructions : Bâtiments légers, abris	15	14/12/2017
L	Facultatif-2141-2142-2143-2145-2148 Constructions sur sol d'autrui	99	14/12/2017
L	Obligatoire-2182-21782 Trains, tramways, voies ferrées	30	14/12/2017
L	Obligatoire-2182-21782 Trolleybus, bus à haut niveau de service	20	14/12/2017
L	Obligatoire-2182-21782 Autobus	15	14/12/2017
L	Obligatoire-2182-21782 Matériel de transport (dont minibus)	10	14/12/2017
L	Obligatoire-2183-21783 Matériel de bureau électrique et électronique	10	14/12/2017
L	Obligatoire-2183-21783 Matériel informatique	5	14/12/2017
L	Obligatoire-2184-21784 Mobilier	15	14/12/2017
L	Obligatoire-2188-21788 Autres immobilisations corporelles	10	14/12/2017
L	Obligatoire-2188-21788 Matériels d'exploitation (SAEIV, vidéosurveillance, billetterie)	10	14/12/2017
L	Obligatoire-2188-21788 Coffre-fort	30	14/12/2017
L	Obligatoire-2182-21782 Vélos	5	28/07/2018

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		310 000,00	310 000,00	0,00	310 000,00
Contentieux DCNS suite jugement CA Rennes du 13/05/14	0,00	26/06/2014	310 000,00	310 000,00	0,00	310 000,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		310 000,00	310 000,00	0,00	310 000,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 040 000,00	I 1 040 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		860 000,00	860 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	860 000,00	860 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		180 000,00	180 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
1068	<i>Autres réserves</i>	0,00	0,00
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	180 000,00	180 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 040 000,00	1 829 564,99	345 710,72	3 215 275,71

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		10 338 700,00	III 10 338 700,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		10 338 700,00	10 338 700,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	4 000,00	4 000,00
28033	Frais d'insertion	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	15 000,00	15 000,00
28128	Aménagement Autres terrains	70 000,00	70 000,00
28138	Autres constructions	140 000,00	140 000,00
28145	Aménagements construction sol d'autrui	2 000 000,00	2 000 000,00
28151	Installations complexes spécialisées	3 000,00	3 000,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	9 000,00	9 000,00
28182	Matériel de transport	2 550 000,00	2 550 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	4 000,00	4 000,00
28188	Autres	5 000,00	5 000,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	5 538 700,00	5 538 700,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	10 338 700,00	76 403,19	0,00	2 098 872,52	12 513 975,71

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 3 215 275,71
Ressources propres disponibles	IV 12 513 975,71
Solde	V = IV – II (6) 9 298 700,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
1 A-BHNS	88 000 000,00	0,00	88 000 000,00	81 216 782,65	2 000 000,00	4 783 217,35
3 B-Opérations induites BHNS	2 550 000,00	0,00	2 550 000,00	669 981,28	0,00	1 880 018,72
4 C-Schéma d'accessibilité	2 665 000,00	0,00	2 665 000,00	169 702,41	800 000,00	1 695 297,59
5 D-Modernisation réseau	1 750 000,00	0,00	1 750 000,00	716 551,33	300 000,00	733 448,67
6 E-BHNS 2	10 000 000,00	0,00	10 000 000,00	0,00	1 775 000,00	8 225 000,00
7 F-Achat matériel roulant MOBIUS	0,00	7 200 000,00	7 200 000,00	0,00	0,00	7 200 000,00
8 G-Achat de vélos pour le service location MOBIUS	0,00	240 000,00	240 000,00	0,00	10 000,00	230 000,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		5,80	0,00	5,80	3,00	1,80	4,80
Adjoint administratif pal 1 cl	C	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif terr.	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Attaché	A	3,00	0,00	3,00	0,00	1,80	1,80
Rédacteur	B	1,80	0,00	1,80	1,00	0,00	1,00
Rédacteur principal 2 cl	B	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		4,80	0,00	4,80	3,80	1,00	4,80
Adjoint technique pal 1 cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur principal	A	1,80	0,00	1,80	1,80	0,00	1,80
Technicien	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		10,60	0,00	10,60	6,80	2,80	9,60

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Attaché	A	ADM	0	0,00	3-3-2°	CDD
Attaché	A	ADM	0	0,00	3-3-2°	CDD
Technicien	B	TECH	0	0,00	A	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 75

Nombre de membres présents : 63

Nombre de suffrages exprimés : 71

VOTES :

Pour : 58

Contre : 0

Abstentions : 13

Date de convocation : 04/03/2022

Présenté par (1) M. Nebout,
A Isle d'Espagnac le 10/03/2022
(1) M. Nebout,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session
A Isle d'Espagnac, le 10/03/2022
Les membres de l'assemblée délibérante (2),

AFGOUN Sabrina	
ANDRIEUX Michel	
ARLOT Véronique	
AVERLAN Joëlle	
BAPTISTE Brigitte	
BEAUGENDRE Marie-Henriette	
BIOJOUT Eric	
BOISSIER DESCOMBES Didier	
BONNEFONT Xavier	
BONNET Jacky	
BREARD Catherine	
BUISSON Michel	
CALDERARI Minerve	
CHEMINADE Séverine	
CHIRON Monique	
COURARI Jean-Claude	
COUTANT Françoise	
CROS Frédéric	
DAHMANI Fadilla	
DAURE Jean-François	
DAVID Serge	

IV – ANNEXES		IV
ARRETE ET SIGNATURES		D

DELAGE Françoise	
DESAPHY Gérard	
DEZIER Gérard	
DOYEN-MORANGE Chantal	
DUBOIS Valérie	
DULAIS Nathalie	
DUROCHER Denis	
ELIE François	
FORT Sophie	
FOUCHIER Jean-Luc	
FOURNIE Jean-Jacques	
FOURRIER Maud	
FRANCOIS-ROUGIER Martine	
GERARDI Bertrand	
GERMANEAU Michel	
GINGAST Hélène	
GODICHAUD Fabienne	
GRIMAL Jérôme	
HUREAU Thierry	
JOINEAU Sandrine	
LAURENT Francis	
LAVILLE Michaël	
LEFEVRE Gérard	
MANZANAS Raphaël	
MARC Annie	
MARTIAL Jean-Luc	
MEYER Corinne	
MIEGE-DECLERCQ Benoît	
MONIER Pascal	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

MOTEAU Thierry	
MOUFFLET Isabelle	
NEBOUT François	
PEREZ Dominique	
PERONNET Yannick	
PERRON Sylvie	
PIERRE-JUSTIN Gilbert	
PINVILLE Martine	
POUSSET Jean-Philippe	
REVEL Catherine	
REVEREAULT Jean	
RHODE Alain	
RIGONDEAUD Martine	
RIOU Mireille	
ROY Gérard	
SCHERMANN Valérie	
SEMANE Zahra	
TERRADE Anne-Marie	
VEAUX Roland	
VERGNAUD Philippe	
VERGNIER Fabrice	
WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU Anne-Laure	
YOU Vincent	
ZIAT Hassane	
ZOUNGRANA Zalissa	

Certifié exécutoire par (1) M. Nebout, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : Le Conseil communautaire.